



ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ACTISENE MANOSENE 6*800ML
numéro d'identification : 40000070

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage
Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29
1410 Waterloo
Téléphone : +3223520400
Téléfax : +3223510860
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution alcoolique

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistre- ment	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

Isopropyl alcohol (INCI)	67-63-0 200-661-7 01- 2119457558-25	F; R11 Xi; R36 R67	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336	>= 0 - < 2,5
Propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl) N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes	147170-44-3 931-296-8 01-211988533-30	Xi; R41	Eye Dam. 1; H318	>= 2,5 - < 10
Benzalkonium chloride (INCI)	68424-85-1 270-325-2	C; R34 Xn; R21/22 N; R50		>= 0 - < 2,5
Alcools, C8-C10, ethoxylée	71060-57-6	Xi; Xi; R41		>= 0 - < 2,5

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Pas d'information disponible.

Produits de combustion dangereux :

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
ISOPROPYL ALCOHOL		TGG 8 hr	200 ppm 500 mg/m ³	2009-06-11	BE OEL
ISOPROPYL ALCOHOL		TGG 15 min	400 ppm 1.000 mg/m ³	2009-06-11	BE OEL

DNEL

propane-2-ol

- : Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 d
- Utilisation finale: Travailleurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 500 mg/m³
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 d
- Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Ingestion
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Durée d'exposition: 1 d



ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

Utilisation finale: Consommateurs
Voies d'exposition: Inhalation
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets systémiques
Valeur: 89 mg/m3

PNEC
propane-2-ol

: Eau douce
Valeur: 140,9 mg/l

Eau de mer
Valeur: 140,9 mg/l

Sédiment d'eau douce
Valeur: 552 mg/kg

Sédiment marin
Valeur: 552 mg/kg

Sol
Valeur: 28 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide
Couleur : bleu
Odeur : fruité
Seuil olfactif : donnée non disponible

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

pH	: 6,0
Point/intervalle de fusion	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: 1,005 - 1,015 g/cm ³
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: 2.300 - 3.000 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat: 5.280 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

DL50 oral rat: 3.570 mg/kg

DL50 oral lapin: 5.030 mg/kg

DL50 oral rat: 5.840 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat, femelle: 47,5 mg/l
Durée d'exposition: 8 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 403

CL50 rat: 72,6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

CL50 souris: 27,2 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 12.800 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

DL50 dermal lapin: 12.870 mg/kg
Méthode: OCDE Ligne directrice 402

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Toxicité pour le poisson

: CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1.400 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna): 13.299 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Daphnia magna): 9.714 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

CE50 (Daphnia magna): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
BPL: non

(Daphnie): > 10.000 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

NOEC (Daphnia magna): 30 mg/l
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les algues

: CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Inhibition de la croissance

CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode d'Essai: Essai en statique
BPL: non

CE50r (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries

: CE50 (Aliivibrio fischeri): 17.700 mg/l
Durée d'exposition: 5 mn
BPL:

ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

EC10 (Pseudomonas putida): 5.175 mg/l
Durée d'exposition: 18 h
Méthode: DIN 38412
BPL:

68424-85-1 :

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna): 1 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CI50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 95 %
Durée d'exposition: 21 d
Méthode: OECD 301 E

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: 53 %
Durée d'exposition: 5 d

Résultat: rapidement biodégradable
Biodégradation: > 70 %
Durée d'exposition: 10 d
BPL: non

Biodégradation: 99,9 %
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,05

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

ISOPROPYL ALCOHOL :

Tension superficielle : 21,7 mN/m à 20 °C

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: 25, Extrêmement mobile dans les sols

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.



ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur



ACTISENE MANOSENE 6*800ML

WM 0205382

Numéro de commande:

Version 1.0

Date de révision 13.05.2013

Date d'impression 13.05.2013

Équipement de protection individuel, voir section 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
donnée non disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Texte complet pour phrases R

Eye Dam.	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritation oculaire
Flam. Liq.	Liquides inflammables
R11	Facilement inflammable.
R21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

Texte complet pour phrase H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.